



La fonction aide-soignant et ses responsabilités aux urgences

Réf : SAU009

Durée : 21h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Identifier la fonction aide-soignant au sein de l'équipe des urgences
- › Connaître et adopter la législation qui encadre le service des urgences, la profession, le rôle délégué par l'IDE à la pratique quotidienne
- › S'approprier les concepts de la loi du 4 mars 2002
- › Adapter son positionnement relationnel

Public*

- › Aides-soignants travaillant en service d'urgences
- › AH, ASH

Programme

- › Définition et présentation du cadre général de l'urgence, d'un service, de sa mission
- › Textes régissant la profession
- › Délégation des actes par l'IDE
- › Rôle de l'aide-soignant aux urgences - Organisation du travail - Hygiène, sécurité, surveillance des patients - Gestion du matériel
- › Responsabilité de l'aide-soignant : cas concrets
- › Information sur la Loi du 4 mars 2002 - Mise en place de procédures d'information des patients - Approche des différentes instances et leur retentissement sur le rôle de l'aide-soignant (CLIN, CLAN, commission de conciliation, CLSSI)
- › Approche relationnelle, gestion de l'agressivité
- › Gestion du stress

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Ateliers, cas concrets
- › Évaluation des acquis
- › Apports théoriques en appui
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Cadre de santé de service d'urgences, Psychologue

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition